

Informations aux familles **Diplôme National du Brevet (DNB) - session 2008**

Rappels de ce qui est évalué pour l'attribution du brevet :

Le contrôle ponctuel : sur 120 points (coefficient 6)

Coefficient 2 pour les 3 épreuves suivantes : Français - Mathématiques – Histoire-géographie-éducation civique

Le contrôle continu en classe de troisième : 220 points (coefficient 11)

Coefficient 1 pour les matières suivantes : Français - Mathématiques - Première langue vivante étrangère - Sciences de la vie et de la Terre – Physique-chimie - Éducation physique et sportive - Arts plastiques - Education musicale - Technologie - Deuxième langue vivante - Note de vie scolaire.

Total du DNB : contrôle ponctuel + contrôle continu : 340 points (coefficient 17)

Remarque : Un élève dispensé à l'année d'EPS : coefficient total = 16

les options : Latin ou Découverte professionnelle 3H. Seuls les points au dessus de la moyenne comptent.

Remarque : Une option n'apporte que du « bonus » et dans certains cas permet d'obtenir le DNB ou une meilleure mention.

les mentions : ASSEZ BIEN à partir de 12/20 de moyenne – BIEN à partir de 14/20 de moyenne – TRES BIEN à partir de 16/20 de moyenne.

Bourse au mérite des Lycées : Un élève boursier au Lycée obtient automatiquement une bourse supplémentaire de 800 Euros , lorsqu'il a obtenu une mention BIEN ou TRES BIEN au DNB .

Remarque : Un élève peut ne pas être boursier au collège et l'être au lycée, les barèmes de la bourse au Lycée étant plus larges en raison du coût plus élevé de la scolarité au Lycée. Cette bourse se prolonge en 1^{ère} et terminale si l'élève poursuit correctement son cursus.

Les nouveautés

Le diplôme national du brevet est attribué aux candidats ayant obtenu :

1. Une note moyenne égale ou supérieure à 10 résultant de la division de la somme des notes de contrôle continu et des notes des épreuves écrites par le total des coefficients attribués à chacune de ces notes ; soit 170 points (coefficient 17).
2. Le brevet informatique et internet (B2i) niveau collège. (80% des compétences validées : 23 compétences sur 29)
3. Le niveau A2 dans une langue vivante étrangère.